

AFFAIRE N° 35/13. - Marché de gré à gré à passer avec l'ENTREPRISE François CANADAS pour la construction de classes économiques.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le résultat de l'adjudication qui a eu lieu le 26 AOUT dernier pour la construction de classes économiques à :

- Saint-François ..... 5 classes
- Camélias (garçons) ..... 1 classe
- Brûlé ..... 2 classes
- Champ Fleuri (filles) .... 1 classe
- Camp Ozoux ..... 3 classes

s'étant avéré infructueux, je vous demande de m'autoriser à passer avec l'Entrepreneur François CANADAS, un marché de gré à gré pour un montant de : VINGT MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE SIX MILLE NEUF CENTS FRANCS CFA ..... 20 466 900 Frs .

Les honoraires d'architecte s'élevant à :

- pour le Cabinet HEBRARD .... 153 000 Frs CFA
- pour le Cabinet FRIZEL ..... 286 400 Frs CFA
- pour le cabinet PARASKEVO-  
POULOS ..... 317 474 Frs CFA
- 756 874 Frs CFA .. 756 874 Frs
- Ce qui nous donne un montant total de .... 21 223 774 Frs

Le financement de ces travaux serait ainsi assuré :

- Subvention du Conseil Général 11 765 515 Frs CFA
- Emprunt C.C.C.E ..... 4 802 400 Frs CFA
- d'où une somme totale de .... 16 567 915 Frs
- d'où une différence à la charge de la Commune de . 4 655 859 Frs

Différence que je vous demande, d'ores et déjà de m'autoriser à prendre en charge au budget supplémentaire de 1970 (chapitre 903 - article 2 301-01).

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
Saint-Louis, le 23 Octobre 1970  
Bon de l'effet  
Le Secrétaire Général  
Signé: Ph. Tesler  
Bon copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
Ch. Veysseau